

Conseil Municipal du 12 décembre 2022

à 18h00

N°ordre 4  
N° identifiant 2022-0269

**Titre** Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine du développement et du rayonnement

Rapporteur(s) Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER  
Date de la convocation 02/12/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance Frankie ANGEBAULT

**PJ.**  
Les subventions à accorder dans le cadre du Conseil  
Tableau de subventions  
Tableau de subvention complémentaire - Lycée du bois d'amour

Membres en exercice 53  
Quorum 27

Présents	45	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - <b>Maire</b> M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Amir MISTRIH - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD - M. Vincent GATEL <b>Adjoint</b> M. Frankie ANGEBAULT - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - Mme Clémence POURROY - M. Pierre-Étienne ROUET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT - Mme Chantal NOCQUET - M. Aloïs GABORIT - Mme Myriam MARCIL - Mme Samira BARRO-KONATÉ - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre NÉNEZ <b>Conseillers municipaux</b></p>
----------	----	--

Absents	2	<p>Mme Alexandra BESNARD - M. Théo SAGET <b>Conseillers municipaux</b></p>
---------	---	--

Mandats	6	<u>Mandants</u> Mme Élisabeth NAVEAU DIOP Mme Solange LAOUDJAMAÏ M. Maxime PÉDEBOSCQ Mme Lucile VALLET Mme Lisa BELLUCO Mme Alexandra DUVAL	<u>Mandataires</u> M. Aloïs GABORIT M. Anthony BROTTIER Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER M. François BLANCHARD Mme Élodie BONNAFOUS Mme Hélène PAUMIER
---------	---	---	---

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 34 et de la n° 36 à 47.  La délibération n° 35 est retirée.</p> <p>Départ de Mme Lisa BELLUCO qui donne pouvoir à Mme Élodie BONNAFOUS.</p> <p>Ne prend pas part au vote l'élue municipale à titre personnel Mme Alexandra BESNARD (Initiative développement).</p> <p>Ne prend pas part au vote à titre personnel M. Théo SAGET membre du Conseil d'administration du Lycée du Bois.</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Développement local et rayonnement
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Développement - Rayonnement
------------------	---

Pour poursuivre dans la dynamique d'échanges et de coopération à l'international, la ville de Poitiers propose de soutenir les actions suivantes portées par les acteurs du territoire, à savoir quatre subventions :

- trois structures sollicitent des subventions pour un montant total de 18 000 €
- une subvention complémentaire de 800 € a été demandée par le lycée du Bois d'Amour afin d'accueillir les élèves de Marbourg, ville allemande jumelée avec Poitiers.

Il convient de préciser que toute attribution de subvention doit s'accompagner d'un conventionnement lorsque le montant de la subvention versée à une association excède 23 000 € (décret n° 2011-495 du 6 juin 2011 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000 -321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques)

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément aux tableaux annexés**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 2022-0037 du Conseil municipal du 7 mars 2022 et les avenants éventuels sans incidence financière**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**

POUR	51		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Frankie ANGEBALTY



<b>RESULTAT DU VOTE</b>	Adopté
-------------------------	--------

Affichée le	16 décembre 2022	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2022	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20221212-167499-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	